

Inauguration du TVME

Démantelée en 2014, l'ancienne usine d'incinération du territoire ne permettait pas la valorisation des déchets. Elle a été remplacée par une unité de Tri-Valorisation - Matière et Energie (TVME) unique en France. Avec les 100 000 tonnes de déchets entrants, le SYMEVAD et TIRU prévoit la production de 2 400 000 Nm3 de biométhane et 32 000 Tonnes de CSR valorisés en cimenterie.

Un événement qui s'est déroulé en présence de M. DESTOUCHES - Sous-préfet de Douai, M. RAPENEAU - Vice-président Région Haut de France - délégué au développement durable, à la troisième révolution industrielle (TRI) et à la transition énergétique, M. LECHEVIN - Président de l'ADEME, M. VANDEWOESTYNE - Président du SYMEVAD, M. DRUART - Directeur général TIRU

rgba(255,255,255,1)



RUS
)
D



Ces déchets, non prioritaires, peuvent être déposés à domicile en attendant la réouverture.

Tout Abandon ou dépôt de déchets = amende
Violation des règles du confinement =



Le projet bénéficie d'un soutien financier de la part de l'ADEME, à hauteur de 5 millions d'euros, et de l'Europe (FEDER), à hauteur de 3 millions d'euros et ce au titre du caractère démonstratif du projet.

Crédits photos Julien Pitinome (TIRU)

rgba(255,255,255,1)
Publié le 10/12/2016